FORMATION CONTINUE : L'UVSQ RÉFÉRENCÉE SUR DATADOCK

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est désormais référencée sur Datadock, la base de données unique qui référence les organismes de formation professionnelle continue. Notre université prouve ainsi qu'elle respecte les indicateurs de qualité définis par la loi et les organismes financeurs vont pouvoir inscrire dans leur catalogue toutes les formations que nous proposons.

La loi de 2014 relative à la formation professionnelle crée pour les financeurs « institutionnels » (État, région, OPCA...) l'obligation de s'assurer que les organismes de formation dispensent des actions de qualité. Le décret du 30 juin 2015 fixe les critères d'appréciation de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité ; ces critères sont entrés en vigueur au 1er janvier 2017.

Les prestataires de formation peuvent répondre à ces nouvelles exigences de deux manières : le référencement par les financeurs et la détention d'un label ou d'une certification recensé par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP).

Le référencement s'obtient en fournissant tous les éléments d'information et de preuve requis par les grilles d'évaluation interne mises en place par les financeurs institutionnels (référencement dans la base Datadock). **Dans ce cadre l'UVSQ a déposé dans Datadock les éléments prouvant sa conformité avec le décret qualité et a été référencée le 26 juin 2017.** Les organismes financeurs vont ainsi pouvoir inscrire dans leur catalogue toutes les formations que nous proposons.

Contact

Claudine Golka
Directrice de la Direction de la Formation Continue et des Relations Entreprises
claudine.golka@uvsq.fr